VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 avril 2021

Nombr	e de co	onseillers

29

Présents à la séance

27 (jusqu'à 20h28) 26 (à partir de 20h28)

Nombre de pouvoirs

2 (jusqu'à 20h28) 3 (à partir de 20h28)

Nombre d'absent

0

Nombre de votants

29

L'an deux mille vingt-et-un le quinze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Grande Salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Maire, suivant convocation faite le 09 avril 2021.

<u>Étaient présents</u>: M. DASSONVAL, Mme MARGEZ, M. VERKEMPINCK, Mme MERLIN, M. WESTRELIN (jusqu'à 20h28), Mme MAUREAU, M. CARLIER, adjoints.

M. ANDRIES, M. DANEL, M. LELONG, Mme MARLIERE, Mme GOUILLARD, M. CARON, M. LEGRAS, Mme SAELEN, Mme FONTAINE, Mme COEUGNIET, M. FEUTRY, M. GILLES, M. ANDRZEJEWSKI, Mme BRAY, M. FLAJOLLET, Mme DESQUIREZ, Mme CREMAUX, M. BAILLEUL, M. EVRARD, conseillers.

Étaient excusées: Mme DELANOY, Mme ZAGLIO. Avaient donné pouvoir: Mme DELANOY à Mme MERLIN, Mme ZAGLIO à M. DASSONVAL, M. WESTRELIN à Mme MAUREAU (à partir de 20h28).

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Philippe GILLES ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

OBJET

I-05 a) Budget Primitif 2021 - Ville

I-05 a) Budget Primitif 2021 - Ville

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le projet du Budget Primitif 2021, tel que présenté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Adopté à l'unanimité. Fait et délibéré en séances les jour, mois et ans susdits. Suivent les signatures.

Madame le Maire,

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 avril 2021

Nombre de conseillers

29

Présents à la séance

27 (jusqu'à 20h28) 26 (à partir de 20h28)

Nombre de pouvoirs

2 (jusqu'à 20h28) 3 (à partir de 20h28)

Nombre d'absent

0

Nombre de votants

29

L'an deux mille vingt-et-un le quinze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Grande Salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Maire, suivant convocation faite le 09 avril 2021.

<u>Étaient présents</u>: M. DASSONVAL, Mme MARGEZ, M. VERKEMPINCK, Mme MERLIN, M. WESTRELIN (jusqu'à 20h28), Mme MAUREAU, M. CARLIER, adjoints.

M. ANDRIES, M. DANEL, M. LELONG, Mme MARLIERE, Mme GOUILLARD, M. CARON, M. LEGRAS, Mme SAELEN, Mme FONTAINE, Mme COEUGNIET, M. FEUTRY, M. GILLES, M. ANDRZEJEWSKI, Mme BRAY, M. FLAJOLLET, Mme DESQUIREZ, Mme CREMAUX, M. BAILLEUL, M. EVRARD, conseillers.

<u>Étaient excusées</u>: Mme DELANOY, Mme ZAGLIO. <u>Avaient donné pouvoir</u>: Mme DELANOY à Mme MERLIN, Mme ZAGLIO à M. DASSONVAL, M. WESTRELIN à Mme MAUREAU (à partir de 20h28).

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Philippe GILLES ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

OBJET

I-05 b) Budget Primitif 2021 – Pompes funèbres

I-05 b) Budget Primitif 2021 – Pompes funèbres

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le projet du Budget Primitif 2021 du services pompes funèbres, tel que présenté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Adopté à l'unanimité. Fait et délibéré en séances les jour, mois et ans susdits. Suivent les signatures.

Madame le Maire,

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 avril 2021

Nombre de conseillers

29

Présents à la séance

27 (jusqu'à 20h28) 26 (à partir de 20h28)

Nombre de pouvoirs

2 (jusqu'à 20h28) 3 (à partir de 20h28)

Nombre d'absent

0

Nombre de votants

29

L'an deux mille vingt-et-un le quinze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Grande Salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Maire, suivant convocation faite le 09 avril 2021.

<u>Étaient présents</u>: M. DASSONVAL, Mme MARGEZ, M. VERKEMPINCK, Mme MERLIN, M. WESTRELIN (jusqu'à 20h28), Mme MAUREAU, M. CARLIER, adjoints.

M. ANDRIES, M. DANEL, M. LELONG, Mme MARLIERE, Mme GOUILLARD, M. CARON, M. LEGRAS, Mme SAELEN, Mme FONTAINE, Mme COEUGNIET, M. FEUTRY, M. GILLES, M. ANDRZEJEWSKI, Mme BRAY, M. FLAJOLLET, Mme DESQUIREZ, Mme CREMAUX, M. BAILLEUL, M. EVRARD, conseillers.

<u>Étaient excusées</u>: Mme DELANOY, Mme ZAGLIO. <u>Avaient donné pouvoir</u>: Mme DELANOY à Mme MERLIN, Mme ZAGLIO à M. DASSONVAL, M. WESTRELIN à Mme MAUREAU (à partir de 20h28).

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Philippe GILLES ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

OBJET

I-05 c) Budget Primitif 2021 – Lotissement ZA RD 943

I-05 c) Budget Primitif 2021 – Lotissement ZA RD 943

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le projet du Budget Primitif 2021 du lotissement ZA RD 943, tel que présenté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Adopté à l'unanimité. Fait et délibéré en séances les jour, mois et ans susdits. Suivent les signatures.

Madame le Maire,

VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 avril 2021

Nombre de conseillers

29

Présents à la séance

27 (jusqu'à 20h28) 26 (à partir de 20h28)

Nombre de pouvoirs

2 (jusqu'à 20h28) 3 (à partir de 20h28)

Nombre d'absent

0

Nombre de votants

29

L'an deux mille vingt-et-un le quinze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Grande Salle Charles à Lillers, sous la présidence de Madame Carole DUBOIS, Maire, suivant convocation faite le 09 avril 2021.

Étaient présents: M. DASSONVAL, Mme MARGEZ, M. VERKEMPINCK, Mme MERLIN, M. WESTRELIN (jusqu'à 20h28), Mme MAUREAU, M. CARLIER, adjoints.
M. ANDRIES, M. DANEL, M. LELONG, Mme MARLIERE, Mme GOUILLARD, M. CARON, M. LEGRAS, Mme SAELEN, Mme FONTAINE, Mme COEUGNIET, M. FEUTRY, M. GILLES, M. ANDRZEJEWSKI, Mme BRAY, M. FLAJOLLET, Mme DESQUIREZ, Mme CREMAUX, M. BAILLEUL, M. EVRARD, conseillers.

<u>Étaient excusées</u>: Mme DELANOY, Mme ZAGLIO. <u>Avaient donné pouvoir</u>: Mme DELANOY à Mme MERLIN, Mme ZAGLIO à M. DASSONVAL, M. WESTRELIN à Mme MAUREAU (à partir de 20h28).

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Philippe GILLES ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

OBJET

I-05d) Budget Primitif 2021 – Lotissement ARMADA rue Philiomel

I-05 d) Budget Primitif 2021 - Lotissement ARMADA rue Philiomel

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le projet du Budget Primitif 2021 du lotissement ARMADA rue Philiomel, tel que présenté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Adopté à l'unanimité. Fait et délibéré en séances les jour, mois et ans susdits. Suivent les signatures.

Madame le Maire,